

Volailles fermières plein-air dans la vallée de la Drôme

Une entreprise indépendante

Offre N° : 2019 05 21

Localisation

Département : Drome

- Dans la vallée de la Drôme.
- A proximité de Crest, 8 300 habitants (5 mn du centre ville).
- En zone de plaine.
- A 190 m d'altitude.
- Accès facile.
- Proche de tous services et commerces.

Contexte

Exploitation agricole à 4 associés :

- départ en retraite de 2 associés fin 2019 ;
- départ en retraite d'1 associé en 2022 (début mars si possible ; fin 2022 au plus tard) ;
- le dernier associé souhaite s'orienter vers d'autres projets professionnels.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Tout en vente

Activité : Elevage, Elevage de volailles plein air / fermiere.

SAU : 10,00 ha

Logement repreneur : Compris dans l'offre, situé sur l'exploitation

Description : Entreprise familiale créée en 1957.

- Indépendante.
- Spécialisée dans la production de volailles fermières élevées en plein-air et au grain (garanti sans OGM).
- Activités d'élevage, d'abattage et de commercialisation.
- 2 500 m² de surfaces d'élevage sur 5 ha de parcs arborés.
- Une gamme diversifiée de produits : différents types de volailles, oeufs, lapins...
- Une gamme variée de produits en terme de présentation (entiers prêts à cuire, découpés, rôtis, vivants, terrines de canards....).

Les activités et moyens de production sont répartis en 3 sociétés :

- 1 Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) en charge de la production et propriétaire du matériel ; chacun des 4 associés détient 20% à 30% des parts ;
 - 1 Groupement Foncier Agricole (GFA) propriétaire du foncier, des bâtiments d'élevage et de la maison d'habitation ; le GFA est composé de 8 associés ;
 - 1 SARL en charge de la commercialisation.
- Actuellement, la SCEA est locataire du GFA.

- Foncier : Ensemble de 10 ha détenu par un groupement foncier agricole (GFA).
 - Emprise et abords des bâtiments.
 - Parcours des volailles.

- 2 parcelles mises à disposition (prêt à usage agricole) et cultivées par un agriculteur voisin (3,77 ha et 0,5 ha).

- Cheptel : Orienté principalement vers la production de poulets et pintades.
En 2019 :
 - 50 000 poulets par an vendus entre 8 et 16 semaines.
 - 19 000 pintades par an vendues à 12/13 semaines.
 - 2 000 canards par an.
 - volailles festives (1 000 chapons, 800 dindes, 250 pintades chaponnées par an).
- Bâtiment d'exploitation : 17 bâtiments d'élevage détenus par le GFA.
 - Bâtiments en dur.
 - Glacis lissé au sol.
 - Séparation de la majorité des bâtiments en 2 salles d'élevage pour faciliter la gestion des lots.
 - Ventilation, gestion des ouvertures et régulation automatiques (2009).
 - Chaînes d'alimentation pour les volailles de 5 semaines (2009).
 - Mise aux normes électrique (2009).
 - Entretien, travaux et mise aux normes réguliers (les derniers aménagements datent de 2017).

Fabrication d'Aliment à la Ferme (FAF) mise en place en 1982.

Hangar à fumier 600 m².

Hangar à paille de 800 m².

Station d'épuration (lagunage) pour la gestion des eaux usées de l'exploitation mise en place en 2004.

- Matériel : Installations d'élevage mais aussi...
 - Véhicules (fourgons) et remorques de vente.
 - Tracteurs, 1 épandeur et 1 presse pour petites bottes de paille.
 - Matériel régulièrement entretenu.
- Aides PAC : Absence d'aide PAC.
- Environnement socio économique : Tous les acteurs de la filière volailles sont présents sur le département ou à proximité (couvoir, aliments, vétérinaires, laboratoire d'analyses...).
 - Echanges paille-fumier.
 - Prestations de services pour la réalisation de grosses bottes de paille.
- Emploi : 10 personnes présentes sur le site dont 7 salariés permanents.
 - 2 temps pleins,
 - 3 salariés à 28 h par semaine,
 - 1 salarié à 18 h par semaine,
 - 1 salarié à 8 h par semaine (gestion des marchés uniquement),
 - 2 salariés à 4 h par semaine.
- Immobilier non agricole : Sur le site, maison d'habitation et 3 logements détenus par le GFA.

Conditions de reprise

- La priorité des associés cédants : vente de la SCEA et continuité de la production de volailles.
- Outil de production disponible dès 2020.
- Possibilité de séparer la partie élevage de la partie abattage.
- Possibilité d'être accompagné par un des associés lors de la phase de reprise de l'activité : transition sous forme d'un stage test installation transmission (STIT) ou de salariat.

Profil candidat recherché

- Intérêt pour l'élevage, la commercialisation et la gestion.
- Sérieux, motivé.
- Esprit d'entrepreneuriat.

Observations

- Présence sur le site d'un abattoir agréé CEE de 2006 (641 m²).
 - Le repreneur de l'activité d'élevage n'est pas l'obligation de reprendre l'abattoir (réflexion sur une cession pour un projet collectif).
 - Le choix des cédants est dans l'immédiat de ne pas vendre partiellement des biens ou des activités. La priorité est donnée à l'élevage. En fonction des souhaits et possibilités des candidats, un ajustement sera réalisé.
- Diminution de l'activité de production à partir de 2019 compte-tenu du départ de 2 associés (- 20 % sur les poulets ; - 10 % sur les pintades).

Commercialisation

90% des volumes en vente directe :

- 7 marchés locaux hebdomadaires : Crest, Valence, Montélimar, Chabeuil, Bourg-lès-Valence, Saint Péray, La Voulte-sur-Rhône (jusqu'à 15 marchés hebdomadaires : Romans, Privas, Loriol-sur-Drôme, Etoile-sur-Rhône...).
 - Vente à la ferme (20% des volumes).
 - Une dizaine de bouchers sur Crest et Montélimar.
 - Restaurants.
 - 2 magasins de proximité sur Crest et Charols.
- La demande reste soutenue !

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre Agriculture Drôme - permanences tel lundi matin

Murielle LANDRAULT

04 75 54 75 06 - 06 25 63 58 84

rdi@drome.chambagri.fr



Publiée le 12 septembre 2019